

# LE CISS RA, de quoi s'agit-il ?

(Printemps 2012)

**Créé en 2001**, le CISS Rhône-Alpes est un collectif d'associations qui unissent leurs forces pour défendre la solidarité de notre système de santé, promouvoir les droits des usagers, faire évoluer notre système de santé vers plus de qualité et d'accessibilité pour tous et assurer une représentation des usagers crédible, structurée et compétente.

## Bref Historique

- 1996 : création du CISS National
- 13 décembre 2001 : création du CISS Rhône-Alpes
- Loi du 4 mars 2002 : elle définit les droits individuels et les droits collectifs
- 15 octobre 2004 : le CISS Rhône-Alpes devient association loi 1901
- 27 novembre 2006 : le CISS Rhône-Alpes signe le contrat de réseau et de label avec le CISS national
- 13 décembre 2011: le collectif compte **100 associations** membres

## Le collectif s'organise autour de **cinq axes d'action** :

- Mobiliser les associations d'usagers de la santé et leurs adhérents autour de la fonction de représentant des usagers, animer un réseau de représentants
- Former et donner aux représentants des usagers les outils nécessaires à l'exercice de leur mandat
- Améliorer la connaissance de tous les acteurs de la santé sur le rôle et les missions des représentants des usagers
- Faire entendre la voix des usagers
- Contribuer à l'évolution du système de santé

## L'année 2011 a été marquée par plusieurs initiatives du collectif :

- Le colloque e-santé organisé en partenariat avec le GCS SISRA (Groupement de Coopération Sanitaire - Système d'Information de Santé en Rhône-Alpes) a permis de réaffirmer notre volonté de voir se développer des systèmes d'information, améliorant la qualité de services à l'utilisateur notamment par l'intermédiaire d'une communication améliorée entre les professionnels, et lui permettant d'être davantage acteur de son parcours de santé
- Le 18 avril, journée européenne des droits des patients, a été l'occasion pour le CISS Rhône-Alpes de communiquer sur les droits des usagers, sur l'existence et le rôle des représentants des usagers dans 8 établissements volontaires de la région. C'est un début ; une journée comme celle-ci devrait faire l'objet d'une mobilisation régionale et même nationale quand on sait que plus de 70% des usagers disent ignorer leurs droits en matière de santé !
- En novembre, le CISS Rhône-Alpes a organisé un temps fort autour des paroles d'usagers sur leurs parcours. Il a mis en évidence les difficultés auxquelles peuvent être confrontés les usagers (accès à l'information, défaut d'écoute de la part des professionnels, errance, ruptures de parcours, isolement, etc.). A l'issue de ce colloque, il était clair que les usagers voulaient disposer de plus de possibilités d'agir sur leurs parcours de santé notamment en accédant à davantage d'informations et en partageant leurs expériences.
- En décembre, les 10 ans du CISS du Rhône-Alpes ont été l'occasion de réunir institutionnels, professionnels, associatifs et usagers sur la question du choix des établissements et des professionnels et sur les informations dont disposent ou devraient disposer les usagers pour effectuer ce choix.

## **Projet 2012 : la cellule API - Cultivons les projets interassociatif !**

En 2012, le CISS Rhône-Alpes lance une cellule d'Appui aux Projets Interassociatifs (API). L'objectif est de pousser la dynamique interassociative pour favoriser l'émergence de projets innovants et/ou transversaux et faciliter leur mise en œuvre par un accompagnement de qualité.

Les projets concerneront différents domaines du secteur sanitaire, social et médico-social et en particulier les champs d'intervention suivants :

- Accès à la santé pour tous
- Accompagnement thérapeutique
- Coordination des trajectoires de santé
- Santé-environnement

Les projets soutenus seront mis en œuvre en Rhône-Alpes à différents échelons géographiques : local, territorial et régional.

**Le CISS Rhône-Alpes soutient les associations qui répondent collectivement (projet interassociatif) aux appels à projets**